

Image not found or type unknown



# retrait autorisatio d urbanisme procedure contracdictoire

Par **tintin160**, le **20/09/2022** à **23:50**

Bonjour

j'ai reçu une lettre recommandée me notifiant que le Maire envisage de retirer mon autorisation d'urbanisme et m'invite à le voir sous 15 jours.

avec le texte de loi en fonction.

erst-ce que ce courrier est considéré comme retrait après notre rencontre ou dois-je le notifier dans un nouveau courrier ?

merci de votre retour.